



## **COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL**

### **RÉUNION DU 18 JANVIER 2021**

L'intersyndicale Finances Publiques du Morbihan a lu sa déclaration liminaire à 4 voix.

Nous avons une nouvelle fois dénoncé les suppressions d'emplois et la CGT a demandé si nous étions condamnés à les subir en permanence.

Les agents en ont ras le bol ! Ces suppressions impactent leurs conditions de travail et obligent à des restructurations permanentes.

C'est d'ailleurs en substance ce que dit notre Directeur : « elles nous obligent à revoir nos organisations ». Nous en concluons donc que le nouveau réseau dit de proximité n'a pas du tout pour ambition d'améliorer notre service public, mais est une conséquence des suppressions d'emplois.

A notre sens, il n'est d'ailleurs qu'une étape. Des réflexions sont déjà en cours pour la constitution de services supra-départementaux voire nationaux, dans le cadre de la démétropolisation, avec la création de services d'appui à la publicité foncière ou du service national de l'enregistrement par exemple.

---

### **→ Suppressions d'emplois 2021**

Tous les élus ont à nouveau dénoncé ces suppressions et insisté sur le besoin de transparence et de visibilité pour les agents. Il faut qu'ils aient l'information suffisamment rapidement pour se positionner sur une éventuelle demande de mutation.

La Direction dit avoir contacté les collègues concernés depuis.

Elle conçoit « l'exercice » emplois comme un travail de suppressions de chaises avec seulement quelques cas individuels à régler.

Ce n'est pas du tout ce qui est vécu par les agents !

D'abord parce qu'il y a des collègues qui sont directement touchés, comme dans la sphère du contrôle fiscal.

Ensuite, parce que si des agents ne sont pas directement touchés, les suppressions d'emplois impactent collectivement les services : ce sont des collègues en moins avec des charges qui ne baissent pas et une pression qui s'accroît !

Comme nous l'avons écrit dans la déclaration liminaire, les directions ne sont même plus en mesure de justifier ces suppressions.

Ainsi, les 3 suppressions d'emplois dans le contrôle fiscal (PCE et BCR) s'expliquent (pour la Direction) parce que les collègues sont trop nombreux par rapport aux effectifs des autres départements !

La Direction nous a d'ailleurs confirmé qu'il y en aurait 3 supplémentaires l'an prochain car le différentiel était de 6 !

Autre argument hors-sol, le contrôle fiscal jusque-là n'avait été que peu touché, il doit donc désormais contribuer ! Ils misent également beaucoup sur le data mining, l'intelligence artificielle.

**A la CGT, nous savons que c'est l'être humain qui est essentiel** pour ces missions et toutes les autres.

Nous vous avons précédemment transmis la liste des suppressions dès que nous en avons eu connaissance. Elles sont au nombre de 23 : - 4 A +, - 1 A, - 10 B et - 8 C, en Direction, au PCE de Lorient, à l'EDR, à Locminé, à Vannes Municipale, à la BCR, au PCR, au PCE de Vannes, aux SIE de Lorient, Vannes, Auray et Pontivy, aux SIP de Lorient, Ploërmel et Vannes, à Port-Louis, à la Paierie départementale.



**La CGT a voté contre les 23 suppressions d'emplois**, comme l'ensemble des élus.



## **Nouveau Réseau de Proximité (NRP)**

Le Directeur a rappelé que les agents n'étaient pas obligés de suivre leur mission. Pour certains, comme à Pontivy ou Ploërmel par exemple, cela impliquera un changement de métier.

Les inquiétudes concernent aussi les services qui « reçoivent » les missions transférées car bien souvent les moyens en personnel ne sont pas suffisants. C'est le cas par exemple pour les SIE de Vannes et Lorient qui resteraient les 2 seuls du département.

Nous avons aussi parlé du transfert de la mission foncière et cadastrale en un seul lieu : Ploërmel. La Direction sait déjà que tous les agents ne suivront pas leur mission.

La CGT considère que c'est une aberration de tout centraliser à Ploërmel.

La Direction nous a toujours dit qu'elle avait des difficultés à affecter des agents à Ploërmel et Pontivy notamment. Le Directeur nous a déclaré que c'était un « pari » de renforcer ces 2 sites !

Espérons au moins que cela contentera le maire de Ploërmel !

L'aspect mission et métiers est vraiment le grand absent de ce chamboulement. Ce qui prime, c'est réduire nos implantations (avec la suppression de toutes les trésoreries) et faire de l'affichage avec les maisons France Services.

**Nous allons continuer à nous mobiliser et à nous battre contre le NRP qui accentue la casse de notre Service Public.**



## **Ponts naturels 2021**

La Direction propose 2 dates : Vendredi 14 mai et Vendredi 12 novembre.

\*\*\*\*\*

### **Vos élus CGT en CTL :**

Christophe RISSEL

Albane GUILLOU

**COMPTE  
RENDU**